Tableau de coordonnées des points
Système national - Projection LAMBERT 72

Légende :
N.M : non matérialisé
A.B : ancienne borne
N.B : nouvelle borne

n° de point	X	Y	Description de point
n°1	194402,73	140712,18	N.M
n°2	194394,77	140722,18	N.M
n°3	194378,70	140746,25	N.B
n°4	194456,44	140792,99	N.B
n°5	194481,67	140752,38	N.M
n°7	194356,93	140786,21	N.M
n°8	194446,52	140837,67	N.M
n°9	194421,32	140879,57	N.M
n°10	194513,48	140938,22	N.M
n°11	194546,72	140877,11	N.M
n°12	194544,16	140873,67	N.M
n°13	194559,71	140842,29	N.M
n°14	194514,51	140820,22	N.M
n°15	194588,49	140662,70	N.M
n°16	194581,53	140654,12	A.B
n°17	194496,50	140686,94	A.B
n°18	194494,43	140690,00	N.M
n°19	194514,70	140704,06	N.M
n°20	194490,00	140739,35	N.M

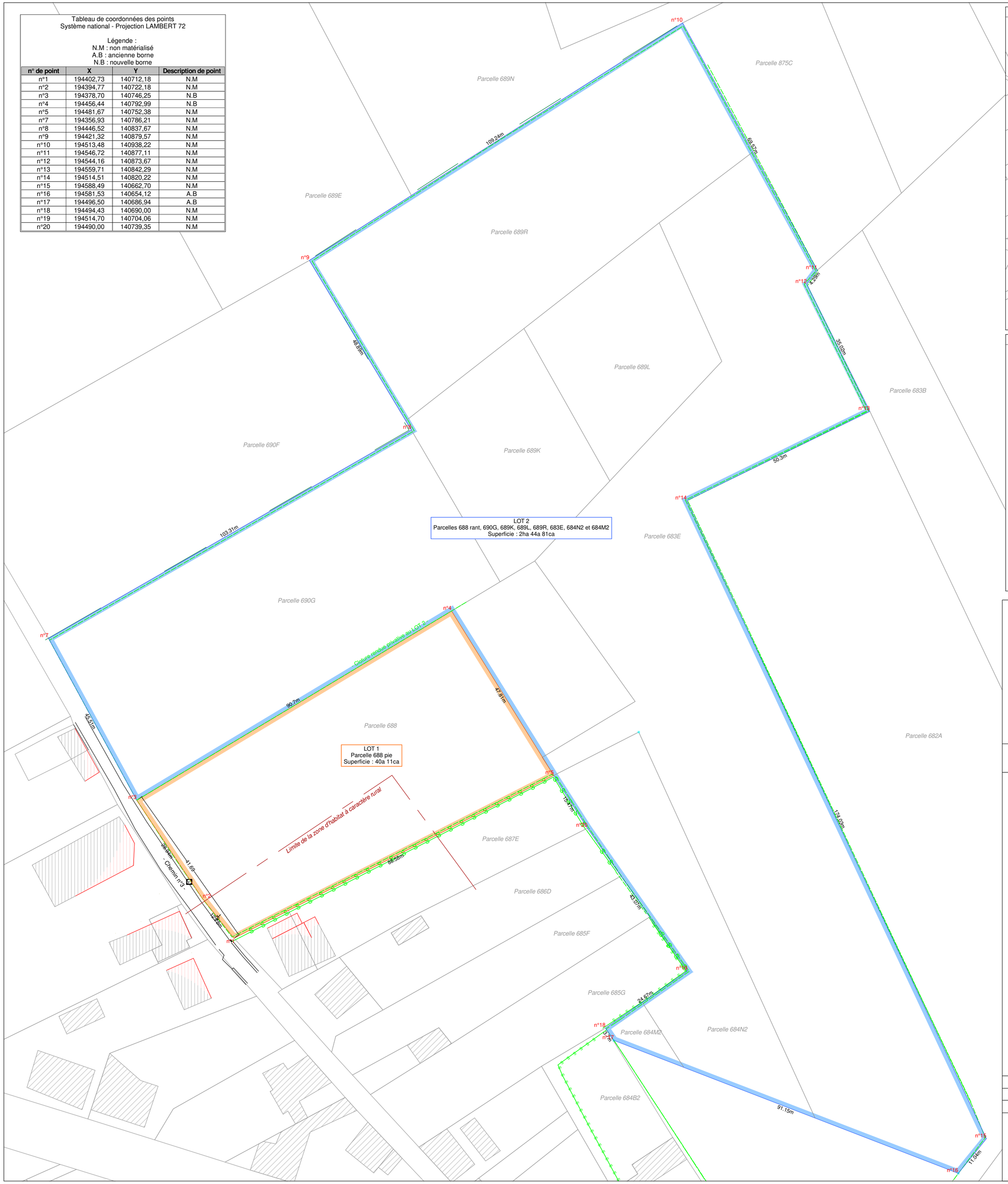

Situation cadastrale — Echelle : 1/2500

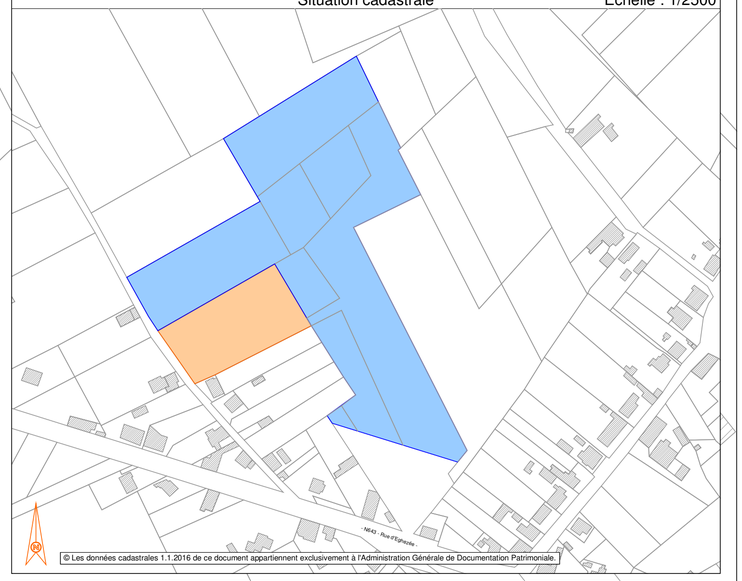

Plan de situation

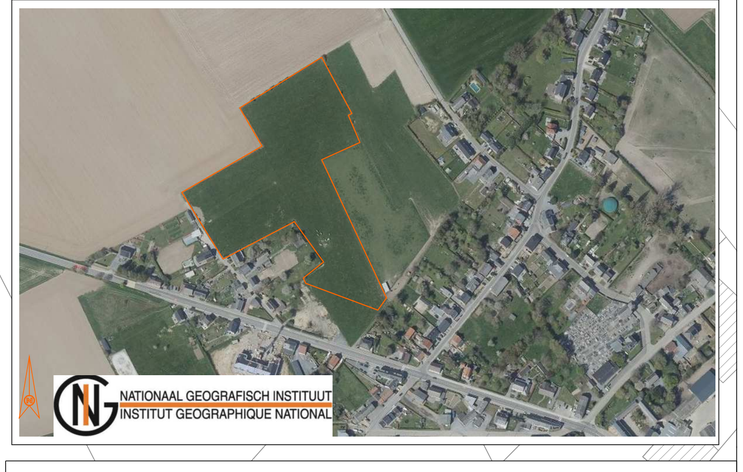

Province de Namur

Commune de Fernelmont

1ère Division — Anciennement Forville

Section C — Parcelles 688, 690G, 689K, 689L, 689R, 683E, 684N2 et 684M2

Plan de division

Terres agricoles

Signature des parties à l'acte

Je soussigné,
Grégoire-Henri LEFEBVRE, Géomètre Expert, légalement admis et assermenté en cette qualité près du Tribunal de Première Instance séant à Mons, immatriculé aux Conseils Fédéraux sous le numéro GEO141285, ayant mes bureaux route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée, déclare :

- avoir agi à la requête de Mr OGER Stéphane, propriétaire actuel des parcelles objets de la présente division.

- avoir procédé au mesurage des parcelles cadastrées Commune de Fernelmont 1DIV/FORVILLE, section C, n°688, 690G, 689K, 689L, 689R, 683E, 684N2 et 684M2.

- avoir retrouvé plusieurs bornes existantes, indiquées comme telles au plan ci-joint.

- avoir consulté l'Atlas des Chemins et Voiries Vicinales de 1841 via le portail géographique de la Région wallonne.

- avoir consulté la base de données du Ministère des Finances et du Service Mesures & Evaluations.

- avoir consulté le plan dressé par le Géomètre OLDENHOVE en date du 12 novembre 1996, enregistré sous le n° 92047-184 afin de rétablir la limite entre les points 13, 14, 15 et 16.

- avoir consulté le plan dressé par le Géomètre DEMEFFE en date du 20 juin 2015, enregistré sous le n°92047-10090 afin de rétablir la limite entre les points 10, 11, 12 et 13.

- avoir consulté le plan dressé par le Géomètre LEFEBVRE en date du 26 février 2019, enregistré sous le n°92047-10203 afin de rétablir la limite en les points 16 et 17.

- avoir consulté le plan de remembrement dressé par le Géomètre SOETE en date du 30 novembre 2012 et enregistré sous le n°92047-10142 afin de rétablir la limite entre les points 1 et 5.

- avoir rétabli la limite entre les points 7, 8 et 9 suivant une parallèle à 0.50m de l'alignement des clôtures existantes mesurées sur place.

- avoir consulté le plan parcellaire cadastral vectoriel disponible.

- avoir rétabli les limites de propriété suivant les documents susmentionnés et les éléments physiques mesurés sur place.

- avoir déterminé les nouvelles entités suivantes :
  - LOT 1 : composé de la parcelle 688pie, représenté par le polygone ayant pour sommets les points 1-2-3-4-5-1 pour une superficie de 40a 11ca (sous liseré orange)
  - LOT 2 : composé des parcelle 688rant, 690G, 689L, 689K, 689R, 683E, 684N2 et 684M2 représenté par le polygone ayant pour sommets les points 3-4-5-20-19-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-3, pour une superficie de 2ha 44a 81ca (sous liseré bleu).

- avoir créé une nouvelle limite juridique entre les points 4 et 5.

- les limites extérieures des parcelles, bien que présumées exactes ne font pas ici l'objet d'un bornage contradictoire.

En foi de quoi, j'ai dressé et signé le présent plan établi en autant d'exemplaires que de parties, un exemplaire supplémentaire est réservé à Monsieur le Receveur de l'Enregistrement. Les parties signent avec nous et se reconnaissent en possession d'un exemplaire.

Réf dossier : GL_22598	Plan n° GL_22598_P01	Echelles : 1/500

Levé le 12-22	Mesuré par: RM	Dessiné par: AdH	Contrôlé par: GHL	PRECAD :

Remarque :

BELGEI GÉOMÈTRE EXPERT

Dressé le 16 décembre 2022

Grégoire - Henri LEFEBVRE
GEO 141.285

Grégoire-Henri LEFEBVRE G.E.I.
Rue Achille Descamps, 9 à 7382 Audregnies
Route de Ramillies, 4 à 5310 Eghezée
tél: +32 472 45 84 38 e-mail : info@belgei.be - www.belgei.be